

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29/01/2016

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
13	13	13

Vote
A l'unanimité
Pour : 13 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2016, le 29 Janvier à 19:00, le Conseil Municipal de la Commune de Comblessac s'est réuni à la Salle du Conseil Municipal, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de PERROT Robert Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 15/01/2016. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la Mairie le 15/01/2016.

Présents : Mr PERROT Robert, Maire, Mmes : BERHAULT Patricia, BIGOT Bénédicte, MASSUE Nathalie, MM : ARTHUR Jean-Pierre, FEVRIER Jean-Pierre, GERARD Philippe, GILBERT Donatien, HOUSSIN Raymond, JOUVINIER Claude, MOTEL Pascal, RICAUD Christophe, ROUSSEIERE Didier

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de Rennes
Le : 12/02/2016
Et
Publication ou notification du :
12/02/2016

A été nommé(e) secrétaire : Mme BIGOT Bénédicte

N°2016-011 – SALLE MULTIFONCTIONS : TARIFS 2016

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, fixe comme suit les tarifs de location des salles communales, à compter du 1^{er} février 2016 :

	Ensemble		SALLE B + C		SALLE A + C		SALLE A sans C	
	Cmne	Hors Cmne	Cmne	Hors Cmne	Cmne	Hors Cmne	Cmne	Hors Cmne
1 journée	250 €	450 €	200 €	350 €	130 €	230 €	110 €	190 €
Week-end	320 €	500 €	270 €	410 €	175 €	280 €	135 €	220 €
Vin d'honneur	70 €	120 €	50 €	90 €	40 €	70 €	35 €	60 €
Tarif Salle Brocéliande sans cuisine = (Tarif Salle B + C) - 20 €								
Forfait ménage : 100 € pour les deux salles 70 € pour la salle B 50 € pour la salle A Vaisselle : 0,80 € par personne Electricité : en fonction de la consommation				Arrhes (à la réservation) : 30 % du montant de la location Caution : 500 € Caution ménage : 100 €				
Associations communales : gratuit Pour les associations extérieures à la commune, il est appliqué le tarif des personnes de la commune								
Salle B = Salle Brocéliande (200 personnes) Salle A = Salle de l'Aff (80 personnes) C = Cuisines								

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 11/02/2016
Le Maire
Robert PERROT


